



Assemblée générale

Distr. générale
27 août 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 25 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Activités opérationnelles de développement :
coopération Sud-Sud pour le développement**

État de la coopération Sud-Sud

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 69/239, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dixième session, un rapport complet sur l'état de la coopération Sud-Sud, qui comprenne une évaluation des mesures concrètes prises par le système de développement des Nations Unies pour appuyer plus efficacement la coopération Sud-Sud en 2014-2015. Après avoir intégré la coopération Sud-Sud dans leurs plans stratégiques et leurs indicateurs de résultats au cours de l'année écoulée, les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que les commissions régionales, ont pris des mesures concrètes pour généraliser l'intégration de la coopération Sud-Sud dans leurs activités programmatiques locales, nationales et régionales. Le rapport contient des recommandations sur les nouvelles améliorations à apporter en matière d'intégration de la coopération Sud-Sud à l'échelle du système des Nations Unies et sur la manière de tirer parti de cette coopération dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, une fois que celui-ci aura été adopté.

Ainsi que l'ont demandé les États Membres, l'appui apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire ainsi qu'au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et les mesures connexes prises par l'Administratrice du PNUD, en sa qualité de Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement au cours de la période considérée, sont décrits dans le rapport (SSC/18/IM/1) que je soumettrai au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud lors de sa réunion intersessions du 8 septembre 2015.

* A/70/150.

** La soumission du présent rapport a été retardée par les vastes consultations qu'il a nécessitées.



I. Introduction

1. Les 20 dernières années ont été marquées par une augmentation du commerce, des investissements et de l'aide au développement ainsi que des autres échanges entre pays en développement. Toutefois, le contexte mondial dans lequel s'inscrivent ces formes de coopération Sud-Sud est actuellement en pleine mutation en raison d'un ralentissement de la demande de biens et de services dans les pôles traditionnels de l'économie mondiale. Pour la première fois depuis 10 ans, les économies des pays émergents ont connu quatre années successives de taux de croissance négatifs de 2011 à 2014¹.

2. Bien qu'il se soit considérablement développé au cours de la dernière décennie, le commerce Sud-Sud stagne depuis 2011². Le commerce Sud-Sud de biens était estimé à environ 5 000 milliards de dollars en 2013. À l'instar des années précédentes, le commerce intrarégional a continué à reculer en Amérique latine et en Afrique. En 2013, plus de 75 % des échanges commerciaux Sud-Sud se sont faits depuis ou en direction de pays de la région Asie, et ont fait apparaître des variations dans le degré d'intégration mondiale de ces pays, par rapport à d'autres régions.

3. L'investissement étranger direct (IED) fait apparaître un tableau différent. Les flux mondiaux d'IED sont tombés à 1,23 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 16 %, principalement à cause de la fragilité de l'économie mondiale, de l'incertitude politique pour les investisseurs et des risques géopolitiques élevés. En même temps, les investissements étrangers directs dans les pays en développement ont atteint leur plus haut niveau jamais enregistré, soit 681 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 2 %. Les économies en développement sont donc devenues les principales bénéficiaires de ces flux et la Chine en est devenue le premier bénéficiaire. Les pays en développement sont aussi à l'origine de plus d'un tiers des sorties mondiales d'IED, contre 13 % en 2007. Le stock d'IED en provenance d'économies en développement vers d'autres économies en développement a progressé des deux tiers, passant de 1,7 milliard de dollars en 2009 à 2,9 milliards de dollars en 2013, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est comptant parmi les plus gros bénéficiaires des régions en développement. La part d'IED Sud-Sud des régions en développement les plus pauvres continue à progresser³.

4. Compte tenu de ces tendances mondiales, les pays du Sud s'acheminent vers des formes de coopération Sud-Sud officielles et institutionnalisées. On peut citer à cet égard deux initiatives notables, à savoir le lancement en juillet 2015 de la Nouvelle Banque de développement dotée d'un capital de 100 milliards de dollars qui a précédé la création de la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure; ces deux institutions ouvrent de nouvelles perspectives en matière de financement des projets de développement durable.

5. Dans ce contexte de possibilités et de risques, les pays en développement se tournent vers le système des Nations Unies pour qu'il apporte son appui à leurs initiatives Sud-Sud. Près de 80 % des coordonnateurs résidents des Nations Unies qui ont répondu à l'enquête réalisée en 2014 par le Département des affaires

¹ Fonds monétaire international, *Perspectives économiques mondiales*, avril 2015.

² Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *Key Statistics and Trends in International Trade 2014*, Nations Unies, 2015.

³ CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2015*, Nations Unies, New York et Genève, 2015.

économiques et sociales ont indiqué que les gouvernements des pays en développement leur avaient demandé de soutenir la coopération avec d'autres pays du Sud. À cet égard, les pays en développement visent une coopération multilatérale qui leur permettrait d'avoir un accès plus important aux connaissances et aux compétences techniques des autres pays du Sud et d'identifier des partenaires dans des secteurs stratégiques clés tels que l'industrie, le commerce et l'investissement, le transfert de connaissances et de technologies, la croissance économique et l'emploi, ainsi que l'environnement et la gestion des ressources naturelles (voir A/70/62-E/2015/4).

6. Le présent rapport, qui s'appuie sur mon rapport de 2014 sur l'état de la coopération Sud-Sud (A/69/153), présente, d'une manière qui les illustre bien mais sans en aborder tous les aspects, les mesures prises par l'Organisation des Nations Unies en réponse à ces exigences ainsi qu'à d'autres sur la base d'informations recueillies par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et qui ont été reçues en 2015 de divers organismes et institutions des Nations Unies. Il montre que plusieurs organismes et institutions des Nations Unies, qui ont intégré la coopération Sud-Sud dans leurs plans stratégiques pour 2014-2017, ont pris de nouvelles mesures afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies permettant de faire progresser cette coopération. En même temps, l'appui des Nations Unies à la concertation Sud-Sud continue de croître ainsi que l'aide apportée aux réseaux du Sud. Il en résulte de plus en plus de travaux de recherche et d'analyse mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud dans des domaines tels que l'énergie propre et le travail décent, l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels, les innovations technologiques et autres innovations. Il convient également de noter le soutien croissant des pays à revenu intermédiaire en faveur de l'amélioration de l'alimentation, la nutrition et la sécurité énergétique. Les efforts Sud-Sud visant à remédier aux changements climatiques, aux conséquences de l'urbanisation rapide, au problème du sous-emploi des jeunes et à l'insuffisance de capacités humaines et institutionnelles bénéficie également d'un appui conséquent du système des Nations Unies.

7. Ainsi que l'ont demandé les États Membres, l'appui apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à la coopération Sud-Sud et triangulaire ainsi qu'au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et les mesures connexes prises par l'Administratrice du PNUD, en sa qualité de Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement, au cours de la période considérée, sont décrits dans le rapport que je soumettrai au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud lors de sa réunion intersessions du 8 septembre 2015 (SSC/18/IM/1).

II. État de l'appui du Système des Nations Unies pour le développement à la coopération Sud-Sud

8. Au cours de la période 2014-2015, on s'est efforcé davantage d'intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à de nouveaux cadres de réforme, notamment au niveau mondial dans le programme de développement pour l'après-2015 qui sera adopté en 2015 à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale ainsi qu'au niveau de l'organisme.

A. Stratégies et cadres d'action

9. S'inspirant des cadres mondiaux existants ainsi que de leurs propres plans stratégiques pour 2014-2017, plusieurs fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ont réitéré en 2015 des stratégies thématiques propres aux différents organismes ou en ont conçu de nouvelles qui font essentiellement appel à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire pour la mise en œuvre de plans stratégiques, comme le montrent les exemples ci-après.

10. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a élaboré son programme et budget pour la période 2016-2017. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire y sont considérées comme un moyen pour l'OIT de tirer parti de l'avantage particulier que sont l'expérience et les connaissances de ses mandats tripartites afin de renforcer les capacités, procéder au partage des connaissances et à l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques, promouvoir la coopération interrégionale et mobiliser des ressources.

11. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a évolué vers un nouveau mandat consistant à promouvoir un développement industriel inclusif et durable. La coopération Sud-Sud fait partie intégrante de ce mandat qui adopte une nouvelle approche opérationnelle et un cadre de programmation à moyen terme pour 2014-2015. L'ONUDI met également au point une nouvelle stratégie opérationnelle pour la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire qui devra être approuvée en 2015. Le budget 2016-2017 fait également une place à la coopération Sud-Sud.

12. La coopération Sud-Sud constituant déjà une priorité dans leur plan-cadre stratégique 2014-2017, leur stratégie en faveur du volontariat des jeunes 2014-2017, et leur stratégie de partenariat 2014-2017, les Volontaires des Nations Unies (VNU) ont facilité l'an dernier le partage et le transfert de compétences et d'expérience entre différents groupes de pays en développement. En outre, afin d'augmenter et de diversifier les possibilités qui s'offrent aux jeunes de contribuer à la paix mondiale et au développement humain durable, les VNU ont créé un système de volontariat pour les jeunes qui se fonde sur les principes de la parité entre les sexes, l'axe Sud-Sud, et les recrutements au niveau national ainsi que l'insertion des jeunes marginalisés.

13. En 2015, le Programme alimentaire mondial (PAM) a mis en place sa première politique de coopération Sud-Sud et triangulaire, visant à élargir son engagement dans les pays en développement et à faciliter la réalisation des objectifs liés à l'initiative « Défi Faim zéro » et aux objectifs de développement durable proposés.

14. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) élabore actuellement un guide pour la coopération Sud-Sud ainsi que d'autres outils de renforcement des capacités afin de faire progresser la coopération Sud-Sud au niveau des pays pour pouvoir mettre en œuvre les priorités fixées par la FAO et les gouvernements nationaux.

15. Dans son plan stratégique pour la période 2014-2017, le PNUD a pris l'engagement clair et concret de placer la coopération Sud-Sud et triangulaire au cœur de ses activités aux niveaux mondial, régional et national. Cet engagement sera renforcé dans le cadre de la stratégie institutionnelle prévue pour la coopération Sud-Sud et triangulaire.

16. Comme par le passé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a rendu compte de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans son douzième programme général de travail et dans son budget programme pour l'exercice 2016-2017. Notant que l'Organisation est représentée dans quelque 150 pays, territoires et zones par un bureau de l'OMS, le programme rappelle que l'OMS reste un pourvoyeur d'appui technique aux États Membres, facilitant ainsi l'établissement de liens plus étroits au sein des pays et entre pays aux fins de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

B. Intégration de la coopération Sud-Sud

17. En répondant à la demande croissante d'assistance de l'ONU à l'appui de la coopération Sud-Sud et en application de la résolution 69/239 de l'Assemblée générale et de la décision 18/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, les organismes du système des Nations Unies pour le développement ont également pris des mesures destinées à renforcer l'application de la coopération Sud-Sud au niveau national et régional en mettant en œuvre les plans stratégiques qu'elles ont adoptés dans le cadre de leurs activités nationales et régionales de programmes, souvent en mettant au point des plateformes et des mécanismes innovants de collaboration. Comme indiqué ci-après, leur appui à la coopération Sud-Sud continue de se manifester dans l'élaboration des politiques et dans la concertation; les travaux de recherches et d'analyse; la transmission des connaissances; l'appui apporté au renforcement des capacités; la mise en place de partenariats et de mécanismes de financement novateurs; le suivi et l'évaluation des programmes de coopération Sud-Sud et d'autres initiatives.

1. Élaboration des politiques et concertation

18. Au cours de l'année écoulée, les organismes des Nations Unies ont continué d'apporter leur appui à l'élaboration des politiques et des stratégies Sud-Sud aux niveaux national, régional et international. Profitant de la dynamique insufflée par l'adoption de leurs plans stratégiques, plusieurs organismes se sont efforcés d'élaborer leurs propres politiques thématiques de coopération Sud-Sud en 2014, en s'appuyant sur les accords mondiaux visant à stimuler le dialogue national et régional Sud-Sud se rapportant aux domaines d'activité relevant de leur mandat.

19. En 2015, le Groupe de la coopération et de l'intégration économiques entre pays en développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a mené à bien un projet sur la promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique. Ce projet a mis en évidence la possibilité de stimuler le commerce du cuir sur le continent grâce à des chaînes de valeur régionales. Les résultats ont été examinés et approuvés lors de deux consultations avec des entreprises régionales et le projet a débouché sur des partenariats fructueux entre le secteur privé en Afrique et d'autres régions en développement et sur la signature de mémorandums d'accord entre les entreprises régionales de traitement du cuir. Il est actuellement question de signer un accord en matière de technologie pour favoriser le partage de solutions technologiques peu coûteuses. Il a également été proposé d'établir un studio de design dans la région, en collaboration avec d'autres pays en développement, disposant d'un modèle clair pour renforcer les capacités de conception de produits en cuir en Afrique. La CNUCED a organisé des séminaires sur l'intégration financière et la coopération en Amérique latine et en Afrique de

l'Ouest et en Afrique centrale afin d'échanger des données d'expérience. On comptait parmi les participants de hauts responsables des banques régionales de développement, des banques centrales, des ministères et des organismes des Nations Unies qui mettent l'accent sur les politiques de financement du développement à long terme en promouvant les investissements interrégionaux dans les infrastructures et le commerce interrégional.

20. Au cours de la période considérée, l'ONUDI, en collaboration avec les gouvernements chinois et éthiopien ainsi que la Banque mondiale, a organisé en juillet 2015 le Forum Investir en Afrique, qui a porté sur les moyens d'établir un lien entre les problèmes de politique générale et les programmes de partenariat concret en adoptant une approche sectorielle axée sur le pays. En 2015, le Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud a organisé une concertation axée sur le projet de nouvelle route de la soie et de route maritime de la soie. Il a également facilité la tenue d'une conférence sur la promotion du développement industriel inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire d'Europe et d'Asie centrale. Celle-ci a porté essentiellement sur les activités de développement industriel dans un contexte Sud-Sud.

21. En 2014, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a signé avec la Commission nationale chinoise pour la réforme et le développement un accord en vue de renforcer la collaboration Sud-Sud dans la lutte contre le changement climatique. Cet accord permettra d'exploiter les forces, les capacités et les ressources du PNUE et de la Chine afin d'aider les pays du Sud à lutter contre les changements climatiques. Suite à l'accord, le PNUE, la Commission et le PNUD ont organisé le Forum pour la coopération Sud-Sud en matière de changements climatiques en marge de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2014. Le Forum a préconisé la mise en place d'une plateforme pour la promotion de la coopération Sud-Sud en matière de changements climatiques qui ferait office de mécanisme multilatéral à long terme des Nations Unies et renforcerait le partage des connaissances, les capacités, les conseils aux pouvoirs publics et les échanges de technologie entre les pays en développement. En mars 2015, avec le soutien du Ministère chinois de la science et de la technologie et du gouvernement de Shanghai, le PNUE, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et l'Université de Tongji, en Chine, ont organisé un atelier sur la planification de villes plus « vertes » et la coopération Sud-Sud entre la Chine et l'Afrique dans le cadre du Partenariat PNUE-ONU-Habitat pour des villes plus vertes. L'atelier a rassemblé des maires et des chefs de département venus de huit villes d'Afrique ainsi que leurs homologues chinois.

22. En 2014, le Centre d'excellence contre la faim, établi par le PAM au Brésil, a organisé des visites d'étude pour les délégations de 11 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le Centre offre aux pays en développement un soutien à long terme qui leur permet de mettre en place et de renforcer leurs politiques d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier leurs programmes d'alimentation scolaire intégrés à la protection et l'inclusion sociales. Afin de faciliter la réussite des programmes d'alimentation scolaire, le PAM, en collaboration avec le District fédéral de Mexico et le Réseau des cantines scolaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, a organisé le sixième séminaire régional sur l'alimentation en milieu scolaire à Mexico. Plus de 250 partenaires venus de 18 pays de la région ont participé à cette rencontre au cours de laquelle les gouvernements ont fait part de leurs expériences, de leurs difficultés et de leurs idées quant au renforcement des

programmes nationaux d'alimentation scolaire. En Asie, une conférence sur l'intensification du processus d'enrichissement du riz, coorganisé par le PAM, a facilité le partage de données d'expérience et de pratiques innovantes en matière de fortification du riz entre les pays de la région.

23. Plusieurs réunions de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et triangulaire ont été organisées par la FAO au cours de la période considérée, dont une réunion en marge portant sur la réalisation de la sécurité alimentaire grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire organisée lors de la réunion du Conseil de la FAO à Rome en juin 2014. La réunion de haut niveau a réuni plus de 60 délégués et représentants gouvernementaux de haut niveau et a contribué à promouvoir la coopération Sud-Sud qui constitue un mécanisme d'exécution rentable pour les priorités convenues entre les gouvernements nationaux et la FAO. De même, une conférence internationale tenue au Maroc en décembre 2014 a réuni les ministres de l'agriculture et des représentants de haut niveau de plus de 20 pays d'Afrique afin d'échanger des connaissances sur la gestion de l'eau, le financement et l'innovation dans le domaine de l'agriculture familiale.

24. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a organisé des dialogues régionaux et interrégionaux pour faire avancer le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. C'est ainsi qu'il a organisé la consultation de haut niveau sur la convention régionale qui porte sur le recours à la loi dans le but de promouvoir l'obligation de mettre fin aux mariages d'enfants en Asie. Au cours de cette consultation les pays participants ont pu procéder à des échanges de vues politiques et techniques.

25. L'OMS continue d'organiser des forums mondiaux et régionaux afin de stimuler la coopération Sud-Sud dans le secteur de la santé. Au niveau mondial, elle a établi un réseau de bureaux de pays pour le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (les pays du groupe BRICS) qui vise à promouvoir les échanges de données d'expérience et de bonnes pratiques ainsi que la coopération entre ces pays et d'autres pays en développement. Dans le cadre de ce mécanisme de coopération de l'OMS, les pays du groupe BRICS se réunissent tous les ans pour débattre de la coopération naissante entre eux, y compris entre les ministres de la santé. Au niveau régional, l'OMS facilite la concertation Sud-Sud par le biais de ses bureaux régionaux. Son Bureau régional pour les Amériques, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), a organisé en mars 2015 une réunion des acteurs régionaux afin d'entendre leurs contributions et leurs recommandations en vue d'une approche plus stratégique de la coopération entre les pays aux fins du développement sanitaire. Des représentants des ministères de la santé, d'institutions nationales et d'entités sous-régionales se sont mis d'accord sur les rôles et les responsabilités de l'OPS en matière de coopération entre les pays aux fins du développement sanitaire, sur la création d'un réseau de directeurs de la coopération internationale, et la mise en place d'une plateforme virtuelle pour le partage d'informations. Le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental est favorable aux contributions que la Chine apporte à d'autres pays en développement en matière de santé et a aidé à organiser la Cinquième Table ronde internationale sino-africaine sur la coopération pour la santé afin de promouvoir le partage d'expériences et le renforcement de la collaboration sur des questions telles que la couverture maladie universelle et l'accès aux médicaments essentiels.

26. En mai 2015, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), en collaboration avec le Gouvernement péruvien, a tenu une réunion interrégionale d'experts sur la coopération Sud-Sud et triangulaire portant sur l'accès à l'information et à la connaissance, le soutien à l'innovation et le transfert de technologie. Cette réunion a rassemblé plus de 40 experts de pays en développement de toutes les régions géographiques, ainsi que des représentants des pays développés et d'organisations gouvernementales régionales et internationales, afin de favoriser le partage de connaissances et de données d'expérience et de permettre aux organisations et pays participants de présenter les succès remportés par les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire dans ces domaines et de partager les enseignements tirés. La réunion a été l'occasion d'aborder la question de l'engagement Sud-Sud face aux questions de propriété intellectuelle et a confirmé l'importance et la valeur ajoutée de la coopération Sud-Sud, en présentant une série de propositions relatives aux moyens de faire avancer le processus aux niveaux national, régional et international.

2. Recherche et analyse

27. Par le biais de son soutien aux réseaux du Sud, le système des Nations Unies contribue à un volume croissant de travaux de recherche et d'analyse axés sur les activités Sud-Sud dans des secteurs stratégiques tels que ceux de l'agriculture, la santé, l'industrie, l'énergie et le commerce.

28. En 2015, la CNUCED a continué à publier ses rapports analytiques périodiques qui servent de guide principal aux décideurs dans les pays en développement. En 2015, à sa réunion d'experts pluriannuelle sur la promotion de l'intégration et de la coopération économiques, elle a publié des articles sur les tendances thématiques et régionales, abordant des sujets tels que les formes efficaces de coopération pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et leur évolution dans le domaine du commerce et du développement; le concept d'une banque de développement pour les pays du groupe BRICS; les chaînes de valeur mondiales dans le commerce Sud-Sud; l'impact des subventions de la catégorie verte sur la productivité agricole, la production et le commerce international; l'opérationnalisation du concept de cartographie des produits en vue de la diversification des exportations; et la trajectoire de développement de la Chine en tant que stratégie d'ouverture de la politique industrielle du Sud. Par ailleurs, l'appui fourni par la CNUCED à la coopération Sud-Sud s'est développé en 2015, grâce aux universités et aux centres de recherche qui se consacrent à l'enseignement et à la recherche sur les questions de commerce et de développement par le biais du programme de renforcement des capacités et de création de réseaux de la CNUCED qui a pour nom l'Institut virtuel et qui s'adresse aux institutions universitaires. Cette initiative suppose une coopération en matière de recherche, d'enseignement et d'échange d'informations sur les débouchés académiques, sous forme notamment d'appels à communications ou de bourses Sud-Sud. La coopération au sein du réseau universitaire de l'Institut virtuel a donné lieu à des projets régionaux de recherche et à des ateliers en Amérique latine ainsi qu'au développement d'études et à la création de supports pédagogiques conçus en partenariat par des universitaires en Égypte et en Jordanie, en Colombie et au Viet Nam, en Chine et au Sénégal, ainsi qu'en Inde et dans la Fédération de Russie. Elle a également débouché sur des échanges de personnel dans le cadre desquels les professeurs d'une université (au Brésil, en Chine, en Éthiopie et au Kenya) ont

donné des cours dans d'autres universités membres du réseau (au Kenya, au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie). La coopération est facilitée par les contacts personnels entre les membres du réseau et par le fait que l'Institut virtuel fait office de promoteur du savoir et de l'échange d'informations entre ses membres.

29. En 2014, le PNUE a publié un rapport sur le commerce Sud-Sud des énergies renouvelables qui a révélé que ce secteur progresse plus rapidement que le commerce mondial du fait que les pays en développement investissent dans les technologies vertes. Lors de la cinquième Conférence géothermique du Rift africain en octobre 2014, le PNUE a présenté un document qui décrivait les solutions d'énergie propre que la coopération Sud-Sud offre à l'Afrique et qui exposait en détail les activités de coopération du Mécanisme de développement géothermique de la vallée du Rift en Afrique que gère le PNUE. A la quinzième Conférence ministérielle africaine sur l'environnement en mars 2015, le PNUE a annoncé le lancement du rapport sur le programme de coopération PNUE-Chine-Afrique sur l'environnement. Le rapport souligne les principales réalisations et les succès enregistrés par ce programme qui constituent des exemples concrets de la coopération Sud-Sud pour l'environnement et le développement durable grâce au renforcement des capacités, au transfert de technologie et au partage d'informations.

30. En mars 2015, l'ONUDI a publié un rapport intitulé *Networks for Prosperity : Advancing Sustainability through Partnerships* qui met en évidence la pertinence des réseaux d'échange de connaissances, d'apprentissage entre pairs et de coordination entre les acteurs Sud-Sud.

31. L'OIT a entrepris des travaux de recherche et d'analyse ayant trait au Sud et portant sur le travail décent, notamment dans les publications et rapports suivants : a) *L'économie sociale et solidaire en Asie : Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire : Perspectives*; b) *Coopération Fragile-à-Fragile et le Travail décent : Une perspective de l'OIT*; c) un rapport sur la coopération Sud-Sud dans le programme de développement pour l'après-2015 : les solutions liées au travail décent, qui ont été présentés à l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud en 2014; d) *Un Guide pratique de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire ainsi que du travail décent*, qui s'adresse aux organismes du système des Nations Unies et aux mandants tripartites de l'OIT (représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs); et e) le rapport de la huitième réunion annuelle d'examen de la stratégie Brésil-OIT.

32. Les réseaux dont elle dispose permettent à l'OMS de mener à bien des travaux de recherche inestimables. Ils lui permettent aussi de surveiller les risques sanitaires. Au niveau mondial, le *Bulletin de l'OMS* d'octobre 2014 est consacré aux pays du groupe BRICS et à la santé mondiale, tandis qu'au niveau régional, l'OPS a produit plusieurs documents sur la coopération triangulaire, y compris une évaluation de la coopération technique de 2008 à 2013. L'OMS est également en train d'achever la rédaction d'un rapport interne qui s'accompagne d'une analyse et de recommandations pour la coopération entre les pays de l'OPS aux fins de l'élaboration de cadres conceptuels, stratégies et autres mécanismes de développement de la santé. Le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental a publié une étude sur les enseignements tirés de l'expérience des pays du bassin du Mékong dans la mise en œuvre de politiques en matière de prestation de services de santé.

33. Au cours de la période considérée, la FAO a procédé à un examen interne de la contribution à la coopération Sud-Sud des pays à revenu intermédiaire. L'analyse de 79 projets de coopération Sud-Sud qui ont été mis en œuvre depuis 2008, a fait apparaître que le Brésil et la Chine étaient devenus les principaux partenaires de la FAO, suivis du Nigéria et du Maroc, tandis que le Mexique devenait un partenaire majeur dans la région Mésosamérique.

34. Depuis 2011, le PAM s'est associé au Consortium pour la recherche économique en Afrique afin de créer une plaque tournante en matière d'analyse de données et de gestion des connaissances qui soutient l'apprentissage par le biais de l'initiative « Achats pour le progrès ». Celle-ci vise à offrir des débouchés commerciaux aux petits exploitants agricoles. Les études du PAM sur le coût de la faim en Afrique examinent les répercussions sociales et économiques de la sous-nutrition des enfants en Afrique et présentent des arguments solides pour inciter les gouvernements africains à investir dans la nutrition. En collaboration avec l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la Commission économique pour l'Afrique, le PAM a fourni un appui technique et un appui sur le terrain qui a permis de réaliser ces études, y compris le transfert de compétences de l'Amérique latine, en partenariat avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Les premiers résultats de ces études ont renforcé chez les décideurs la prise de conscience de l'impact social et économique de la sous-nutrition des enfants, ont servi d'argument devant des tribunes politiques de haut niveau et ont favorisé l'intégration par les pays africains de pratiques communes dans les programmes de nutrition.

3. Partage des connaissances

35. La coopération Sud-Sud continue de favoriser le partage des connaissances et l'engagement des partenaires à en faire une partie intégrante de leur stratégie de développement. Même si ces initiatives ont parfois lieu en dehors des mécanismes officiels Sud-Sud, de nombreux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies s'efforcent d'établir des moyens de communication rapidement utilisables ou des moyens de procéder à un échange de connaissances Sud-Sud en jouant un rôle de facilitateur. Ainsi, les pays de programme peuvent tout simplement recourir aux politiques et pratiques exemplaires existantes, ce qui est particulièrement important dans les situations de crise ou après une catastrophe naturelle.

36. En février 2015, le PNUE a créé une communauté de pratique sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire afin d'enrichir et de faire avancer le programme de travail Sud-Sud de l'organisation, d'élaborer des définitions communes et de jouer un rôle de plaidoyer, tout en partageant les bonnes pratiques et les enseignements.

37. Dans le cadre de son projet dédié au renforcement de la coopération Sud-Sud dans le domaine de la propriété intellectuelle, l'OMPI a créé des outils d'information, de réseautage et d'échange sur le Web, y compris une liste d'experts de pays en développement et de pays les moins avancés, une base de données sur les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités Sud-Sud menées avec l'appui de l'OMPI depuis 2009, et une plateforme devant permettre le partage des besoins et des offres en matière de propriété intellectuelle entre pays en développement et pays les moins avancés et la création de partenariats de

collaboration. Re :Search, une plateforme en ligne, donne accès à la propriété intellectuelle relative aux composés pharmaceutiques, aux technologies, aux connaissances et aux données disponibles à des fins de recherche et de développement de produits médicaux dans le domaine des maladies tropicales négligées. La plateforme Vision IP, qui fait intervenir divers partenaires, facilite l'accès des malvoyants à l'information et au contenu culturel.

38. Le FNUAP a apporté son appui aux plateformes de partage des connaissances qui permettent une coopération technique sur des questions telles que celles du recensement, de l'analyse de données, de la violence sexiste, de la santé sexuelle et procréative et de la santé maternelle. Son Bureau régional en Amérique latine a mis en place une plateforme destinée à faciliter et à stimuler la coopération Sud-Sud afin d'atteindre les objectifs fixés lors de la Conférence internationale sur la population et le développement.

39. L'OMS encourage l'échange d'informations sur les enseignements tirés et les bonnes pratiques recensées entre les pays du groupe BRICS grâce à son nouveau réseau de bureaux de pays. Les membres se réunissent chaque année afin de débattre de la coopération naissante entre ces pays, notamment au niveau des ministres de la santé. Au niveau régional, l'OPS coordonne et appuie la coopération entre les pays de la région afin de renforcer les systèmes de santé et d'améliorer l'accès à des soins adéquats. Le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental exploite, en partenariat avec les ministères de la santé du Pacifique, une plateforme d'apprentissage ouvert du nom de Pacific Open Learning Health Net destinée aux pays du Pacifique. Le site de cette plateforme permet aux établissements universitaires du Pacifique d'élaborer des cours d'apprentissage numérique et de contribuer au développement des ressources humaines dans les secteurs de la santé d'autres pays du Pacifique. En outre, ce bureau régional élabore actuellement une plateforme qui permettra de faciliter l'apprentissage Sud-Sud entre les pays du bassin du Mékong.

40. Le rôle du PNUD dans l'intégration de la coopération Sud-Sud et triangulaire comporte également un fort volet de transmission de connaissances. C'est ainsi qu'en 2014, le PNUD a aidé l'Indonésie à échanger ses meilleures pratiques avec les Philippines dans le cadre de leurs efforts de relèvement après le passage du typhon Haiyan. Le PNUD a, en outre, facilité le transfert de Cuba à la Jamaïque de connaissances concernant le modèle cubain de centres de gestion des risques de catastrophe. Cet échange de connaissances entre les deux pays a débouché sur la création d'un centre de gestion des risques en Jamaïque.

41. Une bibliothèque en ligne de bonnes pratiques et d'enseignements tirés se rapportant aux Objectifs du Millénaire pour le développement, y compris ceux qui ont trait à la coopération Sud-Sud, a été créée par le Fonds pour la réalisation des objectifs du développement durable à l'intention du système des Nations Unies. Ce Fonds encourage également l'échange de connaissances et d'expériences entre pairs en matière de développement entre les pays du programme.

42. Le mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences de la Banque mondiale est un Fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui facilite le partage du savoir-faire et des expériences en matière de développement entre les pays clients de la Banque grâce au financement d'activités d'échange de connaissances. Le financement de ces échanges, qui est fonction de la demande émanant des pays clients, permet d'obtenir des résultats dans le domaine du développement. Ces résultats sont ensuite stockés

dans une bibliothèque interactive en ligne pour l'échange de connaissances qui fournit des documents d'information sur les échanges de connaissances Sud-Sud ainsi que des outils et des ressources permettant d'améliorer l'efficacité de ces échanges, y compris s'agissant des expériences concluantes, des exemples de stratégies de financement Sud-Sud réussies, un guide de planification de l'échange de connaissances et une médiathèque. Cent cinq pays en tout ont pu bénéficier des connaissances de 88 pays, et plus de 85 exemples d'expériences réussies ont été publiés sur le site Web d'échange d'information de la bibliothèque. Selon une enquête menée en 2015 auprès des clients, 92 % d'entre eux ont indiqué que les échanges de connaissances Sud-Sud de la Banque mondiale leur avaient permis de réaliser leurs objectifs.

4. Renforcement des capacités

43. Le renforcement des capacités a continué à être un élément central du système de développement des Nations Unies, les activités ciblant le Sud portant de plus en plus sur des domaines tels que le développement des capacités institutionnelles et des compétences décisionnelles, l'amélioration de la gestion des initiatives Sud-Sud et de la réduction des risques de catastrophe.

44. En 2014 et 2015, l'OIT s'est efforcée, en collaboration avec ses partenaires, d'élaborer de nombreuses activités de renforcement des capacités. Elle a notamment créé un institut qui enseigne la coopération en matière de développement et organise des sessions consacrées à la coopération Sud-Sud et triangulaire afin de passer en revue les différentes modalités Sud-Sud. Ces sessions ont porté essentiellement sur le renforcement de la capacité des travailleurs et des employeurs d'appliquer les principes du travail décent avec les objectifs et les résultats qui s'y rattachent pour l'OIT. On comptait également parmi ces activités, la coopération entre pairs et partenaires universitaires, ainsi qu'entre parlementaires et la coopération entre les villes.

45. La CNUCED participe activement au séminaire de Wuhan, une initiative lancée par la Chine et qui s'est donné pour mission de renforcer la capacité des décideurs africains. La Chine et la CNUCED présentent aux décideurs africains des données d'expérience sur les bonnes pratiques en matière de développement qui intéressent particulièrement les pays africains. Le partage de politiques et de pratiques efficaces contribue au renforcement des capacités institutionnelles et de la capacité de prise de décision en Afrique. La CNUCED participe également à un projet de recherche et de renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes qui vise à aider les pays à renforcer leurs capacités de gestion macroéconomique propice à la croissance et à améliorer la coopération régionale dans les domaines financier et monétaire.

46. En plus de son travail de longue date dans le renforcement des capacités techniques aux fins du développement industriel, l'ONUDI s'apprête à lancer en 2015 un nouveau programme de partenariat dans deux pays pilotes, l'Éthiopie et le Sénégal, qui accorde une place essentielle au renforcement des capacités industrielles Sud-Sud et triangulaires. L'une des principales activités de renforcement des capacités du projet consiste à mettre en place des centres de liaison nationaux pour la coopération Sud-Sud et à faire en sorte de leur donner un caractère institutionnel, et d'assurer le fonctionnement durable de la nouvelle institution ainsi que le renforcement de sa capacité de gestion.

47. Le renforcement des capacités est une autre façon pour le PNUD d'appuyer la coopération Sud-Sud et triangulaire. C'est ainsi qu'il a aidé le Mexique (l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement) à consolider l'expérience qu'il a acquise en tant que fournisseur de coopération Sud-Sud. En Iraq, le PNUD a aidé le Gouvernement à mettre en place une unité de coopération Sud-Sud au sein de la Commission consultative auprès du Premier Ministre.

48. Le réseau de Volontaires des Nations Unies (VNU) constitue une importante institution de renforcement des capacités Sud-Sud au niveau mondial. En 2014, par exemple, le programme comptait plus de 6400 volontaires représentant plus de 120 nationalités. Plus de 80 % de ces volontaires venaient de pays du Sud, dont 60 % participaient à des activités d'apprentissage en matière de renforcement des capacités Sud-Sud. En 2014 et 2015, le programme VNU a offert une série de webinaires sur le volontariat pour la paix, la promotion des politiques de développement et l'élaboration des programmes. Grâce à sa plateforme de volontariat en ligne, le programme offre des moyens de promouvoir la coopération Sud-Sud et le renforcement des capacités des volontaires. Le Programme des volontaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), soutenu par la Banque africaine de développement et l'Union européenne, et le programme « Arab Youth Volunteering for a Better Future » (les jeunes arabes s'engagent dans l'action bénévole pour un avenir meilleur) soutenu par les gouvernements allemand et belge, constituent deux autres exemples importants de mécanismes de renforcement des capacités VNU-Sud-Sud. Le Programme des volontaires de la CEDEAO a permis le renforcement des capacités dans les États membres de la CEDEAO grâce au déploiement dans trois pays pilotes de volontaires originaires de 13 des 15 États membres que compte la CEDEAO et qui ont œuvré dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la jeunesse. Le programme « Arab Youth Volunteering for a Better Future » (les jeunes arabes s'engagent dans l'action bénévole pour un avenir meilleur) vise à renforcer l'infrastructure afin de développer les compétences et les capacités des jeunes de la région et ainsi de renforcer leur inclusion sociale et leur participation active au développement socioéconomique de leurs pays tout en créant une plateforme de coopération régionale.

49. Le Centre d'excellence contre la faim, établi par le PAM au Brésil est un mécanisme Sud-Sud internationalement reconnu pour son expérience accumulée dans le domaine du renforcement des capacités en matière d'alimentation scolaire, de sécurité alimentaire et de protection sociale. En 2014, le Centre fonctionnait depuis trois années, au cours desquelles il était venu en aide à plus de 34 pays en développement. Le PAM appuie également les initiatives des gouvernements partenaires en matière de réduction des risques de catastrophe, en tirant parti de son expertise dans le domaine de la sécurité alimentaire et des changements climatiques. C'est ainsi qu'il encourage deux initiatives régionales de réduction des risques de catastrophes menées dans les Caraïbes et en Amérique centrale et visant à renforcer les capacités nationales en partageant des solutions novatrices et des données d'expérience par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Le PAM a également contribué au lancement d'un processus quadripartite avec Cuba, la République dominicaine et Haïti, au cours d'un atelier régional qui s'est tenu à La Havane en décembre 2014. Parallèlement, par le biais du Plan d'action Amérique centrale-Cuba et de l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle, le PAM soutient un programme de renforcement des capacités

en matière de réduction des risques de catastrophe à Cuba et dans six pays d'Amérique centrale.

5. Partenariats et financements innovants

50. Les organismes du système de développement des Nations Unies ont continué de créer des partenariats à l'appui des initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire et de les élargir afin de relever les nouveaux défis que posent l'urbanisation rapide, le changement climatique, la sécurité énergétique et la fragilité du financement du développement.

51. En 2015, l'OIT a participé à l'initiative innovante sur la coopération « Fragile-à-Fragile » organisée en collaboration avec la Fondation Konrad Adenauer et le Groupe G-7+ des États fragiles, une association intergouvernementale. Cette initiative vise à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire afin de permettre aux pays partenaires en situation fragile de répondre aux problèmes mondiaux d'une manière novatrice qui soit adaptée à leurs besoins et à leurs politiques de développement. La coopération entre les villes constitue une autre modalité innovante. Les échanges Sud-Sud menés par l'OIT et les Cités et gouvernements locaux unis sont en progression dans les domaines de la coopération entre les villes et de l'économie sociale et solidaire, compte tenu du fait que l'échange de bonnes pratiques entre les pays en développement constitue un moyen important de s'approprier ces domaines.

52. Le Mécanisme de développement géothermique de la vallée du Rift en Afrique est un nouveau projet régional, qui est financé par le Fonds pour l'environnement mondial et mis en œuvre par le PNUE. Ses objectifs sont de promouvoir l'exploitation des ressources géothermiques et de développer, d'utiliser et de catalyser l'investissement public et l'investissement privé afin d'accélérer le développement de l'énergie géothermique grâce à l'atténuation des risques associés à l'exploitation des ressources. Ce projet, qui a été présenté à l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud en 2014, compte six pays membres (l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie) et vise sept autres pays (le Burundi, les Comores, la République démocratique du Congo, Djibouti, le Malawi, le Mozambique et la Zambie).

53. L'ONUDI a conclu un partenariat novateur avec la Deutsche Messe AG, un organisateur de foires et salons, afin d'intensifier la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Ce partenariat offre la possibilité d'élargir la plateforme commerciale de la Deutsche Messe AG afin de faciliter la coopération Sud-Sud, moyennant une approche sectorielle propre à chaque pays, tout en mettant l'accent sur le développement industriel durable et inclusif.

54. La coopération Sud-Sud est un principe essentiel dans tous les partenariats établis par le programme des VNU. Un exemple notable en est l'initiative triangulaire Sud-Sud « Living Schools » (Écoles vivantes), un partenariat appuyé par les VNU entre les gouvernements brésilien et salvadorien afin de faciliter le transfert de connaissances grâce à des volontaires dans des domaines tels que la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture familiale et la prévention et l'atténuation des catastrophes sociales et environnementales. Les VNU ont également établi un solide partenariat stratégique et opérationnel avec les Casques blancs, un organisme dépendant du Ministère argentin des affaires étrangères, du commerce international et des cultes qui conçoit et met en œuvre l'aide humanitaire.

internationale. Sa stratégie de travail s'appuie sur la coopération, la solidarité et la participation communautaire, et ses activités sont menées par un corps de volontaires.

55. Le Centre d'excellence contre la faim établi par le PAM joue un rôle majeur dans les partenariats et les investissements dans des initiatives visant à intégrer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à la protection sociale. Grâce à ces partenariats, le Centre peut définir de meilleures stratégies, entreprendre des recherches, élaborer de nouveaux matériaux et diffuser des informations. Le Centre a notamment noué des partenariats avec l'Institut Lula, la Fondation Bill & Melinda Gates et le Ministère du développement international du Royaume-Uni. Le PAM participe également avec la FAO et les gouvernements du Brésil, du Royaume-Uni et du Malawi au programme « Acheter aux Africains pour l'Afrique » afin d'établir les priorités et les activités Sud-Sud de chaque organisation et d'identifier les points de départ possibles pour l'adoption d'initiatives conjointes et l'instauration d'une collaboration plus étroite en 2015 et 2016.

56. Le PNUD a facilité plusieurs partenariats Sud-Sud et triangulaires en 2014. C'est ainsi que pendant la crise de l'Ebola, il a conclu un partenariat avec le Gouvernement sud-africain pour le déploiement d'autoclaves dans les pays touchés par l'épidémie (Guinée, Libéria et Sierra Leone) afin d'éliminer sans risque les déchets médicaux. En Arménie, le PNUD a lancé et appuyé la coopération entre ce pays et le Kirghizistan pour l'élaboration d'une stratégie commune de réduction des risques de catastrophe. Le PNUD a collaboré avec les Gouvernements chinois et danois au soutien d'activités dans le domaine de l'énergie au Ghana et en Zambie dans le cadre d'une coopération triangulaire.

57. La FAO a conclu des partenariats avec plusieurs pays à revenu intermédiaire afin de mobiliser des connaissances techniques et des ressources, grâce à la coopération Sud-Sud, pour pouvoir accroître la réussite des initiatives entreprises dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la diversification et l'intensification des cultures. En 2014, plus de 27 projets et initiatives Sud-Sud, appuyés par le gouvernement brésilien, ont été mis en œuvre avec succès en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Fonds d'affectation spéciale FAO-Chine de 30 millions de dollars a permis d'envoyer 255 experts chinois dans d'autres pays en développement pour y faire part de l'expérience de la Chine en matière de technologie du riz hybride, de politique de la pêche et d'aquaculture. En octobre 2014, la Chine s'est en outre engagée à apporter 50 millions de dollars pour soutenir le programme de coopération FAO-Sud-Sud afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir le développement durable de l'agriculture au cours des cinq prochaines années. Au cours de la période considérée, des partenariats stratégiques avec d'autres pays en développement ont permis à la FAO d'obtenir des ressources financières qui lui permettront de multiplier les initiatives Sud-Sud dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les domaines connexes. La FAO a notamment reçu une contribution du Mexique de 15 millions de dollars, de la République bolivarienne du Venezuela de 12 millions de dollars et du Maroc d'un million de dollars.

58. Le Bureau régional de l'OMS pour les Amériques favorise la coopération entre les systèmes d'intégration sous-régionale, par exemple, et collabore étroitement avec l'Agence de santé publique pour les Caraïbes dans le cadre d'initiatives visant à améliorer la santé publique dans toute la région des Caraïbes. Il travaille en

partenariat avec le Projet d'intégration et de développement mésoaméricain qui porte sur le paludisme, la santé maternelle et infantile, la dengue et l'accès universel à la santé. Les bureaux régionaux de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique occidental ont finalisé et approuvé en septembre 2014, le mémorandum d'accord avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Parmi les domaines stratégiques clés en matière de coopération on compte ceux des nouvelles maladies infectieuses, de la salubrité frontalière, de l'accès à des médicaments et des technologies de qualité et de la promotion de modes de vie sains.

59. Au fil des ans, l'OMPI a établi plusieurs partenariats Sud-Sud innovants et inclusifs afin de faciliter l'accès aux savoirs et à la technologie, sur lesquels elle s'efforce de faire fond pour développer la coopération et les partenariats Sud-Sud dans le domaine de la propriété intellectuelle. Parmi ces initiatives, on mentionnera le nouveau marché interactif intitulé « WIPO GREEN » qui vise à promouvoir l'innovation et la diffusion de technologies vertes en connectant une vaste gamme d'acteurs – y compris des partenaires du Sud dans la chaîne de valorisation de l'innovation en matière de technologie verte.

6. Suivi et évaluation

60. Compte tenu de l'importance croissante du suivi et de l'évaluation pour la programmation reposant sur des données factuelles, les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ont intégré le suivi et l'évaluation à tous les aspects de leur planification stratégique, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ne faisant pas exception.

61. Une évaluation à mi-parcours du programme des VNU ciblant le Sud et intitulé « Arab Youth Volunteering for a Better Future » (les jeunes arabes s'engagent dans l'action bénévole pour un avenir meilleur) réalisée en avril 2015 a révélé que ce projet avait contribué à l'autonomisation des jeunes grâce au volontariat dans la région des États arabes visée par le projet. L'évaluation a par ailleurs indiqué que ce projet pourrait permettre d'atteindre et de toucher un plus grand nombre de jeunes, et ainsi de favoriser une plus large intégration.

62. L'OMPI a commandé une évaluation indépendante de son projet sur le renforcement de la coopération Sud-Sud en matière de propriété intellectuelle et de développement entre pays en développement et pays les moins avancés. Celle-ci a été menée de janvier à mars 2014. Le rapport d'évaluation a souligné l'intérêt du projet et la durabilité potentielle des résultats par la poursuite de l'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud dans toutes les activités et travaux menés par l'Organisation. Il a été reconnu que : a) la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pourraient permettre à l'OMPI de tirer parti de l'expérience acquise, particulièrement utile si l'on tient compte des difficultés particulières auxquelles les pays les moins avancés et autres pays en développement sont confrontés en matière d'utilisation des systèmes de propriété intellectuelle pour leur développement socioéconomique; et b) l'application de la coopération Sud-Sud en vue du transfert de savoir-faire et du renforcement des capacités répond à une priorité de l'Organisation des Nations Unies. Les évaluateurs ont recommandé que la coopération Sud-Sud soit pleinement intégrée aux activités de l'OMPI et à son programme et budget ordinaires.

63. À la FAO, sur recommandation du Bureau de l'Inspecteur général, les agents de la coopération Sud-Sud ont été détachés dans chaque bureau régional. Tous les

projets de coopération Sud-Sud font l'objet d'un examen et d'une évaluation normalisés.

64. Le PNUD a mis en place un large éventail d'instruments didactiques, d'instruments d'évaluation et d'instruments financiers pour promouvoir et renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Le rapport annuel de l'Administratrice du PNUD au Conseil d'administration sur la mise en œuvre du plan stratégique axé sur les résultats – soumis en juin 2015 – consacre un chapitre séparé à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, domaine dans lequel des réalisations majeures sont constatées.

65. Dans un rapport établi en 2014 sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences de la Banque mondiale, il est fait état des progrès accomplis dans trois domaines. En premier lieu, l'intégration de l'utilisation des échanges de connaissances Sud-Sud dans les projets financés par la Banque mondiale a augmenté sensiblement. En deuxième lieu, le nombre de subventions approuvées et versées a également progressé sensiblement. Ces résultats témoignent de l'intérêt croissant que les pays manifestent pour l'apprentissage par les pairs. En troisième lieu, les pays à revenu intermédiaire manifestent un intérêt et un engagement croissants; non seulement leurs contributions ont augmenté au cours des trois dernières années, mais le nombre de ces pays qui cherchent à échanger des savoir-faire avec d'autres pays a également augmenté. En 2015, la Banque mondiale va réexaminer la stratégie générale du mécanisme afin de renforcer son rôle de catalyseur des échanges de connaissances Sud-Sud. En septembre 2015, la Banque mondiale présentera son campus d'apprentissage ouvert qui permettra aux clients et au personnel de mettre en évidence les principales leçons tirées de ces échanges de connaissances Sud-Sud et de les partager.

C. Appui du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud aux niveaux régional et interrégional

66. Les cinq commissions économiques régionales sont à l'avant-garde de la coopération Sud-Sud aux niveaux sous-régional, régional et interrégional. En réponse à la demande croissante de soutien à la coopération Sud-Sud aux niveaux régional et sous-régional, les commissions régionales ont fait progresser la coopération Sud-Sud en menant à bien un travail de recherche et d'analyse des politiques de haut niveau sur des questions intéressantes pour leurs États Membres. Elles ont organisé des concertations de haut niveau sur les politiques, forgé des partenariats stratégiques et facilité le renforcement de capacités spéciales ainsi que d'autres initiatives, qui visent toutes à promouvoir l'intégration régionale. La coopération Sud-Sud apparaît désormais dans leurs principaux plans directeurs ainsi que dans leurs plans stratégiques. La stratégie de partenariat de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui a été approuvée en mars 2014 par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, accorde une place importante à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans lesquelles elle voit un moyen de faire progresser les travaux de la Commission. Le Centre africain de développement minier de la CEA est chargé de mettre en œuvre la Vision africaine des mines, dont la priorité est de faciliter la création de chaînes de valeur régionales pour les ressources minérales de l'Afrique grâce à une coopération ciblée entre les pays

africains riches en minéraux. En ce qui concerne le débat sur les politiques, l'Initiative sur les politiques foncières de la CEA a soutenu la Conférence internationale sur la gouvernance foncière dans les pays émergents et en développement qui s'est tenue à Beijing en octobre 2014. Cette conférence a réuni des chercheurs et des décideurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui ont débattu des réformes en matière de gouvernance foncière et ont échangé des connaissances et des bonnes pratiques. La présentation liminaire donnée par la CEA sur le programme de réforme agraire en Afrique et qui a porté sur les avancées, les défis et la marche à suivre pour les pays africains a suscité un intérêt considérable et fait apparaître des possibilités de soutien et de collaboration. La CEA a par ailleurs soutenu d'autres programmes de coopération Sud-Sud en vue de faciliter l'échange de connaissances et le partage d'informations, comme par exemple le programme Climat pour le développement en Afrique, une initiative de la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la CEA qui a été mise en place pour créer une base solide permettant à l'Afrique de répondre aux changements climatiques. Ce programme fait office de pôle de connaissances en tenant une base de données centralisée et assure le partage des connaissances avec les pays membres ainsi que le renforcement des capacités.

III. Coordination de l'appui des Nations Unies à la coordination Sud-Sud

67. En sa qualité de secrétariat du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a continué à coordonner la coopération Sud-Sud dans l'ensemble du système des Nations Unies en organisant des réunions intergouvernementales et des réunions interinstitutions, tout en assurant le suivi des progrès réalisés en matière d'intégration de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au sein du système des Nations Unies et en établissant les rapports connexes du Secrétaire général et de l'Administratrice du PNUD.

68. En 2014, le Bureau a dirigé les travaux qui ont abouti à la création, au début de l'année 2015, de l'Équipe spéciale sur la coopération Sud-Sud et triangulaire au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement en réponse à la décision 18/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud. L'Équipe spéciale est coprésidée par le Bureau et l'OIT, ce qui lui a permis d'encourager les initiatives concertées entre les institutions visant à intégrer la coopération Sud-Sud et triangulaire aux activités opérationnelles des Nations Unies. Afin de promouvoir la contribution directe de la coopération Sud-Sud et triangulaire aux initiatives de développement dans divers secteurs aux niveaux national et régional, l'Équipe spéciale, qui est ouverte à plus de 30 organismes des Nations Unies, est rattachée au Groupe de travail du développement durable du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le Groupe de travail a pour fonction principale d'aider les États membres à intégrer les objectifs de développement durable dans les activités opérationnelles de développement aux niveaux national et régional⁴.

⁴ Pour plus de détails sur la coordination de l'appui de l'ONU à la coopération Sud-Sud et l'Équipe spéciale sur la coopération Sud-Sud et triangulaire du Groupe des Nations Unies pour le développement, voir le rapport du Secrétaire général (SSC/18/IM/1).

69. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a également continué de fournir les services requis aux organismes des Nations Unies grâce à son ossature multiforme de services Sud-Sud. Lors d'un atelier organisé en janvier 2015 par le Bureau en collaboration avec le Département de l'appui aux missions de l'ONU, un accord a été conclu en vue de l'utilisation du Réseau d'information pour le développement (WIDE), créé et géré par le Bureau, afin de soutenir les efforts déployés par l'ONU pour renforcer la communication institutionnelle concernant les moyens civils. Les nouvelles fonctionnalités du Réseau d'information seront d'abord mises à contribution pour réduire les cinq domaines clefs où des lacunes ont été observées et qui sont définis dans le rapport du Secrétaire général sur les moyens civils à mobiliser dans les situations postconflituelles (A/68/696-S/2014/5).

70. Lors de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud en 2014, organisée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en collaboration avec l'Organisation des États américains, plus de 70 solutions et pratiques de coopération Sud-Sud et triangulaire ont été illustrées à Washington, devant un auditoire de plus de 656 représentants – gouvernements, Organisation des Nations Unies, secteur privé, société civile et universités. Les différents volets de l'Exposition, à commencer par la table ronde des dirigeants, les multiples forums d'échange et de partage de solutions techniques et la réunion annuelle des directeurs généraux des agences nationales de coopération pour le développement, ont offert la possibilité de montrer le leadership intellectuel du Sud en matière de coopération pour le développement ainsi que la pertinence des solutions déjà adoptées dans les pays du Sud pour faire face aux problèmes de développement les plus pressants.

71. Le Système mondial Sud-Sud d'échange d'actifs et de technologies a établi sept nouveaux centres au Bahreïn, au Bangladesh, en Égypte, en Iran (République islamique d'), aux Samoa, en Turquie et au Yémen ainsi qu'un centre régional dans la région Asie-Pacifique. En 2014, ce système mondial d'échange a lancé, en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, deux nouveaux mécanismes de transfert de technologies Sud-Sud, l'un aux Samoa pour les petits États insulaires en développement et l'autre au Bénin pour les pays les moins avancés. Par ailleurs, le Système mondial d'échange, en coopération avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, a organisé une manifestation spéciale sur les partenariats inclusifs en matière de santé lors des Jeux Olympiques de la jeunesse qui se sont tenus en 2014 à Nanjing (Chine). Le Système mondial d'échange, en collaboration avec l'OMPI et par le biais du marché interactif intitulé « WIPO-GREEN » qui vise à promouvoir l'innovation et la diffusion de technologies vertes, a favorisé la signature de 16 lettres d'intention. Il a également appuyé les initiatives Sud-Sud de l'OMPI à Lima; offert un appui technique et financier au projet « One Million Business Women Online » et élargi son partenariat avec des institutions clefs, dont la Fondation Bill & Melinda Gates, le Caribbean Centre for Competitiveness, et l'Africa Agriculture and Trade Investment Fund.

72. Le Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives constitue un autre bon exemple d'intégration coordonnée Sud-Sud. Lancé en avril 2008, ce Groupe compte 15 organismes des Nations Unies parmi ses membres : la FAO, l'OIT, le Centre du commerce international, la CNUCED, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, le PNUD, le

PNUE, l'ONUDI, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, l'Organisation mondiale du commerce et les cinq commissions régionales. Ce mécanisme de coordination, qui sert d'outil stratégique, assure l'efficacité et la cohérence de l'action du système grâce à une approche intégrée de l'exécution des programmes et des opérations liés au commerce et aux secteurs productifs. Les entités dont se compose le Groupe interinstitutions agissent de concert pour formuler, exécuter et assurer le suivi de l'impact de leur aide qui, ainsi, correspond mieux aux besoins et aux stratégies des États membres en matière de développement. Un échange constant de données d'expérience et d'information entre les secrétariats sur les questions politiques, administratives et financières permet aux organisations participantes de rédiger des propositions communes sur les futurs programmes et opérations de développement aux niveaux national et régional. Depuis sa création, le Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives est un instrument dynamique qui a permis d'assurer l'inclusion du commerce et des questions connexes dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. C'est aussi un mécanisme efficace pour l'élaboration de programmes conjoints dans les projets pilotes de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » et l'initiative « Unis dans l'action » dans laquelle sont engagés plusieurs pays. Le Groupe interinstitutions coordonne les contributions des différentes entités en matière de développement lié au commerce, notamment les contributions aux objectifs mondiaux de l'Initiative Aide pour le commerce, aux Objectifs du Millénaire pour le développement, aux nouveaux objectifs de développement durable et au programme de développement pour l'après-2015.

IV. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015

73. Les États Membres de l'ONU ont fait valoir que le programme de développement pour l'après-2015 sera mis en œuvre notamment grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Dans le document final du sommet des Nations Unies sur ce programme, les États Membres ont appelé au renforcement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire sur l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et au partage des connaissances. Ils ont en outre reconnu que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire constituaient un moyen efficace de renforcer la capacité des pays en développement en matière de mise en œuvre des objectifs de développement durable. Dans le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, adopté lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, qui s'est tenue à Sendai, au Japon, en mars 2015, les États Membres ont souligné l'importance de la coopération Sud-Sud dans la réduction des risques de catastrophe et réclâmé le renforcement de cette coopération dans le cadre des partenariats mondiaux en matière de risques de catastrophe.

74. Le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ont aidé le gouvernement bangladais à organiser une réunion de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015. Les participants ont souligné, entre autres, que la réalisation des objectifs de développement durable dépendait largement de l'application de la science, de la technologie et de l'innovation dans le Sud, en

particulier dans le cadre de la lutte contre les problèmes de l'offre insuffisante de produits alimentaires, la technologie des chaînes de valeur, la dégradation des terres et les changements climatiques. Ils ont également souligné la nécessité d'améliorer la politique fiscale et de mettre en place un cadre réglementaire solide pour lutter contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites. C'est ainsi qu'un forum stratégique multipartite de haut niveau s'est tenu dans la Région administrative spéciale de Macao (Chine) en août 2015 afin de définir une perspective à long terme et de forger des partenariats de coopération Sud-Sud en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

V. Conclusions et recommandations

75. Au cours de l'année écoulée, le système de développement des Nations Unies a opéré une transformation tout à fait louable en passant de l'appui ponctuel qu'il offrait auparavant à la coopération Sud-Sud à une démarche plus systématique comme en témoignent divers secteurs, grâce à un effort concerté à l'échelle du système, tendant à intégrer la coopération Sud-Sud dans les plans stratégiques de nombreux organismes. J'invite les organismes de développement des Nations Unies à appliquer de plus en plus systématiquement la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire aux défis transnationaux que connaît le Sud en matière de développement et pour lesquels une action collective s'impose – le changement climatique, par exemple, les maladies transmissibles, le développement des infrastructures et la fourniture de biens publics.

76. Le travail actuellement entrepris par les organismes des Nations Unies afin d'élaborer des stratégies thématiques pour la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud constitue une évolution positive. Alors que s'amorce la mise en œuvre des objectifs de développement durable, l'Organisation des Nations Unies doit s'appuyer de plus en plus sur la coopération Sud-Sud pour renforcer l'action collective à l'échelle internationale et traiter de questions telles que l'urbanisation rapide, le chômage des jeunes, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les pandémies, en s'inspirant des travaux déjà engagés.

77. Les pays à revenu intermédiaire comme le Brésil, la Chine, le Mexique, le Maroc et le Nigéria sont devenus des partisans ardents des initiatives de la FAO visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces efforts concertés sont encourageants et méritent d'être reproduits dans un plus grand nombre de domaines stratégiques des objectifs de développement durable, en mettant à profit les connaissances techniques des divers organismes des Nations Unies et en favorisant le renforcement des capacités en vue d'une gestion efficace de la coopération Sud-Sud par les pays à revenu intermédiaire.

78. Le système des Nations Unies entreprend aussi de plus en plus de recherches et d'analyses concernant directement la coopération Sud-Sud. La révolution de données s'imposant de plus en plus, j'invite les organismes des Nations Unies à consacrer davantage de travaux de recherche à l'établissement de données et à la prescription de politiques fondées sur des données factuelles sur la contribution de la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud à la réalisation de certains des objectifs spécifiques du développement durable et à l'impact de cette contribution. L'appui croissant apporté par le système de développement des Nations Unies aux réseaux Sud-Sud de partage des connaissances, d'apprentissage par les pairs et de

coordination entre les acteurs du Sud devrait également être mis à profit pour formuler ou renforcer des partenariats multipartites au service du développement du Nord et du Sud. À cet égard, il conviendrait de suivre l'exemple de la FAO, l'OIT, le PNUD, le PNUE, le PAM et la Banque mondiale notamment et d'adopter des approches systématiques en matière de partage des connaissances.
